

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05 mars 2026

38ème édition de l'Observatoire des Crédits aux Ménages (OCM) :**Attentisme des ménages et
recul des intentions de souscription de nouveaux crédits**

Selon le dernier rapport de l'OCM, qui se fonde sur une enquête réalisée fin 2025 auprès d'un large échantillon de 13 000 ménages¹, le taux de détention des crédits par les ménages recule pour la septième année consécutive et s'établit à 40,4%, son plus bas niveau depuis la création de l'Observatoire en 1989. Au total, plus de 12,5 millions de ménages détenaient des crédits en 2025 : 6,91 millions détenaient des crédits immobiliers, 3,62 millions détenaient des crédits consommation, et 1,99 millions de ménages détenaient les deux.

Ce rapport apporte chaque année, depuis plus de 30 ans, un éclairage unique sur la situation des ménages ayant des crédits en cours, mais aussi sur leur perception de leur situation financière et leurs intentions de souscrire des crédits dans les six mois suivants.

L'appréciation de l'ensemble des ménages, détenant ou non des crédits, sur leur situation financière s'est légèrement détériorée en 2025, traduction d'un sentiment d'attentisme dans un contexte général dominé par la montée de l'incertitude liée au pouvoir d'achat. Dans ce cadre, les intentions de souscrire de nouveaux crédits pour le premier semestre 2026 sont au plus bas : 2,8% des ménages ont l'intention de souscrire un crédit immobilier et 3% des crédits à la consommation.

Un recul généralisé de la détention de crédits

Le recul observé en 2025 touche l'ensemble des crédits, immobiliers et consommation. Le taux de détention des crédits à la consommation descend à 18,1 % (contre 19% en 2024, 20,9% en 2023 et 24,9% en 2020), soit le niveau le plus bas depuis 1989. En ce qui concerne les crédits immobiliers, le taux de détention recule d'un point, passant de 29,7% en 2024 à 28,7% en 2025.

Les projets des ménages retardés par un climat d'incertitude

Dans un environnement marqué par les inquiétudes liées à l'emploi et au pouvoir d'achat, le ressenti des ménages face à leurs charges financières se dégrade. Toutefois, les ménages détenant des crédits déclarent dans de très fortes proportions (85,1%) que leurs charges de remboursement sont supportables. On remarque cependant un renforcement des comportements prudents, s'illustrant par le maintien de taux d'épargne élevés, un affaiblissement des décisions d'achat de biens et une faible appétence des ménages pour la consommation courante.

Pour Maya Atig, Directrice générale de la FBF et Solenne Lepage, Déléguée générale de l'ASF :
« Malgré un ralentissement de l'inflation et la baisse des taux au 1^{er} semestre 2025, l'incertitude et l'inquiétude des ménages vis-à-vis de l'emploi et du pouvoir d'achat les conduisent à retenir leurs projets d'achat immobilier, comme d'équipement et de consommation. »

CONTACTS PRESSE FBF & ASF

FBFservicepresse@fbf.fr / communication@asf-france.com

¹ L'enquête a été réalisée par voie postale en novembre 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 13 000 ménages. 9 498 ont répondu dans les délais (73,1 %).